

Motions proposées par la section académique de Lyon

Toutes les motions ont été adoptées à l'unanimité par l'AGA du 19 décembre 2018, puis confirmées par le CSA du 15 janvier 2019.

Commission pédagogie

Motion n°1 : place des mathématiques dans le tronc commun du cycle terminal

Si la réforme du lycée, dans l'esprit semble aller dans un rééquilibrage du pôle scientifique / pôle littéraire, on peut déplorer un manque de demi-mesure.

Alors que l'un des objectifs était de supprimer la suprématie des mathématiques, du fait de l'absence de cette discipline dans le tronc commun, la sélection perdurera, voire s'aggravera entre ceux qui auront suivi l'enseignement de spécialité mathématiques et ceux qui ne l'ont pas suivi.

Motion n°2 : contenus des programmes de lycée

Le SNPDEN-UNSA exprime ses plus grandes inquiétudes quant au caractère suranné, élitiste et extrêmement dense des nouveaux programmes du lycée général.

Motion n°3 : problème des programmes d'histoire-géographie

Le SNPDEN-UNSA exige la réintroduction de la place des femmes dans le programme d'Histoire-Géographie.

Motion n°4 : rythme de la mise en œuvre des réformes

Le SNPDEN-UNSA ne peut se satisfaire de la méthode choisie par le ministère quant à la mise en œuvre des deux réformes du lycée et de la voie professionnelle et des conséquences qui mettent en difficultés les équipes de direction dans la préparation de la rentrée 2019 (manque d'informations sur les contenus et enjeux, calendrier précipité...). Le manque d'information et d'anticipation fragilisent et décrédibilisent les équipes de direction dans la relation avec les parents d'élèves. Nous exprimons de vives inquiétudes concernant la faisabilité des emplois du temps en 2019 et 2020 pour la réforme du lycée et déplorons le manque d'écoute à ce propos.

Motion n°5 : Modalités réforme de la voie professionnelle

Alors que le transfert aux branches professionnelles de l'intégralité de la formation professionnelle est en train de se mettre en place, le SNPDEN-UNSA exige toujours le maintien de la formation professionnelle initiale, sous statut scolaire ou d'apprentis, au sein de l'Education Nationale, afin de garantir une équité de traitement sur l'ensemble du territoire. Alors que la réforme de la voie

professionnelle doit être mise en œuvre en septembre 2019 : qu'en est-il de la création d'une UFA dans chaque EPLE ? Quel rapprochement possible avec les branches professionnelles ? Quid de la possibilité d'apprentissage par les GRETA ?

Le président de la République a réaffirmé lors d'un discours aux compagnons du devoirs en juillet 2018, la possibilité d'une entrée sortie en apprentissage sur l'ensemble de l'année. Quelles propositions sont faites et notamment en termes de GRH et d'organisation du temps de service dans les EPLE ? Le SNPDEN-UNSA exige qu'une concertation avec les chefs d'établissements soit organisée en urgence pour traiter de l'ensemble de ces points.

Motion n°6 : Concertation voie professionnelle

Le SNPDEN UNSA s'inquiète de la mise en œuvre sans aucune concertation de la réforme de la voie professionnelle. En effet les mesures proposées s'adressent à un public choisi, notamment par les entreprises. Comment orienter tous les autres, comment orienter et faire réussir dans ces conditions les élèves les plus fragiles (notamment issus de SEGPA, d'UP2A et d'ULIS) ? L'engouement espéré et supposé pour la voie professionnelle de jeunes qui vont se détourner de la voie générale qui se veut plus élitiste risque fort d'accentuer la problématique des plus fragiles scolairement et socialement. Le SNPDEN UNSA exige que le gouvernement s'empare de cette problématique et permette aux EPLE d'y apporter une réponse par la création de sections professionnelles et technologiques supplémentaires notamment.

Commission métier

Motion n°7 : Adjoints et PPCR, commission Métiers ou carrière.

Le SNPDEN-UNSA de l'Académie de Lyon, condamne fermement l'interdiction faite aux personnels de direction adjoints de pouvoir réaliser les entretiens de carrière des personnels enseignants, interdiction matérialisée par l'impossibilité pour les adjoints de pouvoir accéder à l'application SIRHEN. Cette interdiction, entrave au partage nécessaire des tâches au sein de l'équipe de direction, est une atteinte sévère à l'unicité du corps et à la reconnaissance du chef d'établissement adjoint en tant que personnel de direction à part entière aux yeux des autres personnels et en premier lieu des professeurs.

Commission Carrière

Motion n°8 : CSG

La commission RDS de l'Académie de Lyon réunie le 11 Octobre 2018 remercie le Congrès d'avoir adopté en commission carrière les motions 17 et 22 qui confirment ses analyses et demande

instamment que la motion 22 (déjà débattue et votée en CSN) soit enfin mise en application puisque les échéances décisionnelles sont pour début 2019.

Motion n°9 : F.P.

La commission RDS de l'Académie de Lyon réunie le 11 Octobre 2018 souhaite que la motion n° 19 de la commission carrière du Congrès devienne une motion d'action tant les menaces sont menées sur tous les fronts contre la F.P. à laquelle nous sommes profondément attachés.

Motion n°10 : Désindexation

La commission RDS de l'académie de Lyon réunie le 11 Octobre juge inadmissible, insupportable et injuste la désindexation des pensions à dater de Janvier et demande au BN avec l'aide active de l'Unsa de tout mettre en œuvre pour faire annuler cette mesure.

Motion n°11 : revalorisation

La commission RDS de l'Académie de Lyon réunie le 11 Octobre juge urgent et nécessaire que la revalorisation des pensions tienne compte de l'évolution réelle des prix et du salaire mensuel de base.

Motion n°12 : Visibilité

La commission retraite et droit sociaux de l'Académie de Lyon réunie le 11 Octobre :

- Fait confiance au BN pour la pérennisation (après un premier succès) de la réunion spécifique des retraités pendant le CSN.
- Demande encore qu'il y ait une page consacrée aux retraités dans chaque bulletin, écrite par le BN ou par une Académie.
- Demande que, lorsque paraîtra la liste des délégués régionaux au CSN, les retraités apparaissent avec leur adresse mel et leur n° de téléphone.
- Demande de transformer en motion la proposition (congrès Vie syndicale 2/1) d'offrir aux néo-nommés « un corpus sur l'histoire de notre syndicat et de notre métier » en la mettant en place dans chaque Académie.
- Demande conformément aux articles S14 et R5 de nos statuts qu'un siège soit réservé – et cela existe déjà dans des Académies - aux retraités dans tous les CSIA et de compléter en ce sens la motion3/1carrière du congrès.

Motion n°13 : retraite par points

La commission retraite et droits sociaux de l'académie de Lyon réunie le 11 Octobre demande qu'une information la plus complète possible soit communiquée à TOUS les adhérents dans les meilleurs délais sur les projets actuels et futurs de réforme des retraites, de la retraite par points et qu'ils soient régulièrement tenus au courant du développement de ce dossier.

Motion n°14 : congrès UNSA



Section académique de

Lyon

La commission retraite et droits sociaux de l'Académie de Lyon réunie le 11 Octobre souhaite prendre une part active à la préparation du congrès des 18 et 19 Décembre. Elle demande que la structure propre aux retraités soit relancée et qu'elle puisse, par ses représentants élus, participer aux réunions prévues



Section académique SNPDEN de LYON gerard.heinz@snpden.net

Gérard HEINZ, Secrétaire académique

Éric BELLOT, Mireille CHOVET, Isabelle GEOFFRAY, Isabelle RHETY et Pierre BOUSQUET, Secrétaires académiques adjoints